

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
6 mai 2016  
Français  
Original : arabe

---

**Lettres identiques datées du 5 mai 2016, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent  
de la République arabe syrienne  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à nos lettres précédentes dans lesquelles nous avons évoqué les pratiques du régime jordanien qui accorde un soutien à des groupes terroristes armés actifs sur le sol syrien, nous vous informons que le 19 avril 2016, les autorités jordaniennes ont aidé 150 terroristes à bord d'une trentaine de 4 x 4 à entrer en territoire syrien par plusieurs postes frontière pour se rendre dans la ville de Bosra el-Cham (province de Deraa). Ces terroristes ont été formés dans un camp d'entraînement en Jordanie aux méthodes de combat et à l'utilisation d'armes modernes.

Le comportement du régime jordanien, le soutien direct qu'il accorde aux organisations et aux groupes terroristes en Syrie et le fait qu'il laisse des terroristes franchir ses postes frontière qui doivent servir à des fins humanitaires constituent une violation flagrante des fondements et des principes du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions des Nations Unies relatives aux liens d'amitié et de bon voisinage entre les États Membres. Le régime jordanien enfreint également les résolutions relatives à la lutte contre le terrorisme, y compris les résolutions 1267 (1999), 1373 (2001), 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité, d'après lesquelles les États Membres doivent s'abstenir de fournir toute forme d'aide ou d'appui à des individus ou des groupes terroristes.

Le Gouvernement syrien demande une fois encore au Conseil de sécurité de s'acquitter des responsabilités qui sont les siennes et d'amener le régime jordanien à cesser ses pratiques qui sont contraires au droit international et aux résolutions du Conseil et mettent en péril la sécurité et la stabilité dans la région et dans le monde.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Bashar **Ja'afari**

